



Cabinet du Maire  
☎ 0594 35 90 01

**COMMUNIQUÉ**  
**N° 2022-05/CAB/RM**

**Fermeture immédiate à la circulation  
d'une portion de la route du Tigre  
(Chemin Patient)**

Le Maire de la commune de Rémire-Montjoly, Monsieur Claude PLENET, informe les usagers du Boulevard Eugène BASSIÈRES d'un risque d'affaissement du flanc de la montagne du Tigre, sur 800 mètres linéaires, à compter de l'intersection avec la RD2, dite route du Tigre, en direction du quartier Parc Lindor.

Compte tenu de la pluviométrie exceptionnelle de ces derniers jours et des préconisations des experts de la DGTM, de la Préfecture concernant les risques de mouvement de terrain de grande ampleur, le Maire indique qu'il est contraint de procéder à la fermeture immédiate à la circulation de ce tronçon de route, et ce jusqu'à nouvel ordre.

Un balisage a été mis en place, et les usagers sont invités à suivre et à respecter les circuits de déviation indiqués par la signalisation spécifique.

Il compte sur le civisme et la collaboration des usagers afin d'éviter tous dommages aux biens et aux personnes.

Fait à Rémire-Montjoly,  
le 08 mars 2022.



Pour le Maire empêché  
Le 1<sup>er</sup> adjoint,

Serge FELIX